PORTRAIT SOCIOÉDUCATIONNEL DES ÉTUDIANTS DE PREMIÈRE GÉNÉRATION

FAITS SAILLANTS

EPG

étudiantsdepremièregénération

Favoriser l'accès et la persévérance aux études supérieures des étudiants de première génération

PROJET INTERORDRES SUR L'ACCÈS ET LA PERSÉVÉRANCE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES DES ÉTUDIANTS DE PREMIÈRE GÉNÉRATION

PARTENAIRES

Établissements d'enseignement participants

UQAC

Collège d'Alma

CÉGEP DE CHICOUTIMI

CÉGEP DE JONQUIÈRE

CÉGEP de St-Félicien

UQAR

Cégep de Rimouski

UQAT

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Avec la collaboration de

ÉCOBES RECHERCHE ET TRANSFERT

Université du Québec
Direction de la recherche institutionnelle

Projet coordonné par

Université du Québec

Financé par

Éducation, Enseignement supérieur et Recherche Québec

FODAR

Comité de rédaction

Sylvie Bonin, Direction de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec
Sophie Duchaine, Direction des études et de la recherche de l'Université du Québec
Marco Gaudreault, ÉCOBES Recherche et Transfert du Cégep de Jonquière

Référence suggérée

BONIN, S., DUCHAINE, S., GAUDREAULT, M. (2015) *Portrait socioéducationnel des étudiants de première génération*. Projet interordres sur l'accès et la persévérance aux études supérieures des étudiants de première génération. Québec, 14 p.

PORTRAIT SOCIOÉDUCATIONNEL DES ÉTUDIANTS DE PREMIÈRE GÉNÉRATION

FAITS SAILLANTS

Ce portrait est issu de l'analyse des données de trois enquêtes québécoises visant des étudiants au secondaire, au collège et à l'université. Cette analyse a été réalisée pour soutenir les travaux de la communauté de pratique du **Projet interordres sur l'accès et la persévérance aux études supérieures des étudiants de première génération**. Regroupant neuf établissements collégiaux et universitaires des régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Bas-St-Laurent et du Saguenay–Lac-St-Jean, cette communauté de pratique, soutenue par l'Université du Québec, travaille à la création d'un modèle d'intervention qui permettra aux établissements d'enseignement d'améliorer leurs collaborations dans l'accompagnement des étudiants de première génération tout au long de leur parcours de formation : de l'accès jusqu'à la réussite.

Les régions concernées

Les données présentées dans ce portrait touchent les étudiants d'établissements d'enseignement de trois régions québécoises, soit l'Abitibi-Témiscamingue (l'ensemble des commissions scolaires de cette région, le cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue), le Saguenay–Lac-St-Jean (l'ensemble des commissions scolaires de cette région, les cégeps de Jonquière, Chicoutimi, Saint-Félicien et Alma ainsi que l'Université du Québec à Chicoutimi) et le Bas-St-Laurent (les écoles situées sur le territoire actuel du Centre de santé et de services sociaux de Rimouski-Neigette, le cégep de Rimouski et l'Université du Québec à Rimouski).

Les enquêtes analysées

Enquête québécoise sur la santé des jeunes au secondaire (EQSJS)

EQSJS

L'EQSJS a eu lieu en 2010-2011 dans 16 des 18 territoires sociosanitaires québécois[1]. Commandée par le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Institut national de santé publique du Québec – dans le cadre du *Plan ministériel d'enquêtes sociales et de santé,* avec la collaboration du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR), – sa réalisation fut confiée à l'Institut de la statistique du Québec. Par la voie du centre d'accès aux données de recherche (CADRISQ), le comité d'analyse du projet a eu accès aux données colligées. La taille de l'échantillon analysé est de 7 470 élèves du secondaire alors que la base de données québécoise contient 63 196 participants.

Aide-nous à te connaître (ANATC)

ANATC

ANATC est un questionnaire destiné aux nouveaux arrivants du collège. Il est accessible aux 48 collèges publics du Québec et récurrent annuellement. Les résultats des analyses réalisées permettent de tracer le portrait des étudiants inscrits pour la première fois au sein du réseau collégial des cohortes de 2007 à 2012 (trimestres d'automne seulement) dans les six établissements collégiaux impliqués dans le projet. Seuls les étudiants âgés de moins de 20 ans inscrits au secondaire lors de leur demande d'admission ont été retenus; la taille de l'échantillon est de 9 887. Lorsque les données de l'ensemble du Québec sont rapportées, seulement les collèges francophones participants ont été retenus.

Indicateurs de COnditions de Poursuite des Études (ICOPE)

ICOPE

Le projet ICOPE, mené à l'Université du Québec (UQ) depuis 1993, recueille, au moyen d'enquêtes, les caractéristiques des nouveaux étudiants. Il vise à tracer le profil de la population étudiante à son entrée à l'université, à suivre son évolution et ses besoins au fil des ans, puis à soutenir la réussite étudiante. Pour les besoins de ce portrait, les données analysées sont celles de l'enquête de 2011[2] auprès des étudiants québécois au 1er cycle sans expérience universitaire antérieure. L'analyse des parcours scolaires des étudiants s'appuiera toutefois sur les données de l'enquête de 2006[3] pour avoir une période d'observation satisfaisante après l'entrée à l'université.

1 Les régions du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James ne sont pas couvertes par cette enquête.

2 L'enquête de 2011, réalisée entièrement de manière électronique, a obtenu un taux de réponse global de 30 % pour l'UQ (Bonin, 2007). Précisons qu'ICOPE est un recensement sur une base volontaire auquel sont invités à participer les nouveaux étudiants de tous les cycles d'études. Les taux de réponse des trois établissements concernés par le projet se situent au-dessus du taux réseau : 35 % à l'UQAC, 32 % à l'UQAR et 48 % à l'UQAT.

3 L'enquête de 2006, combinant questionnaire papier et formulaire électronique, affiche un taux de réponse global de 52 % pour l'UQ (Bonin, 2012). Les taux de réponse de l'UQAC, l'UQAR et l'UQAT pour cette enquête sont respectivement de 45 %, 60 % et 58 %.

Qu'est-ce qu'un étudiant de première génération

Dans le cadre de ce portrait, l'étudiant de première génération (EPG) est défini comme un étudiant dont ni le père ni la mère n'a fréquenté un établissement d'enseignement supérieur.

Ce portrait distingue également deux types d'EPG selon le niveau de scolarisation atteint par les parents.

EPGC	Étudiants dont aucun des parents n'a fréquenté le collège	**EPGU**	Étudiants dont aucun des parents n'a fréquenté l'université
NON-EPGC	Étudiants dont au moins un des deux parents a poursuivi des études de niveau collégial	**NON-EPGU**	Étudiants dont au moins un des deux parents a poursuivi des études universitaires

Dans la littérature, les EPG sont désignés comme des étudiants issus de familles dites à faible capital scolaire et faisant partie des groupes sous-représentés aux études supérieures. Parmi ces groupes, on retrouve également les Autochtones, les familles à faible revenu et les personnes en situation de handicap. Les étudiants autochtones et ceux issus de familles à faible revenu sont aussi très souvent issus de familles à faible capital scolaire. La recherche démontre que ces groupes font face à des obstacles communs qui peuvent les détourner d'un projet d'études supérieures ou retarder le moment où ils y accèderont, tout en les plaçant dans des conditions d'études plus difficiles (Bastien, Chenard, Doray, Laplante, 2013; Berger, Motte, Parkin, 2007 et 2009; Finnie, Childs, Wismer, 2011; Frenette, 2007; Kamanzi, Doray, Bonin, Groleau, Murdoch, 2010; UQ, 2013).

Au Québec, à tous les ordres d'enseignement, plus de 50 % des étudiants ont des parents qui n'ont pas fait d'études universitaires

Les trois régions concernées par le projet présentent des proportions d'EPGC et d'EPGU plus élevées que la moyenne du réseau de l'UQ.

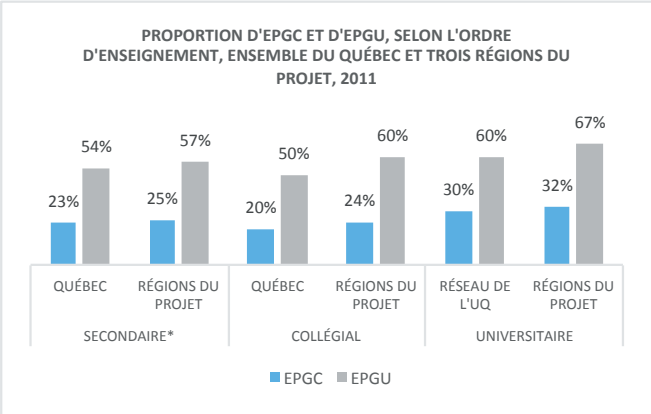

Sources : EQSJS (2011), ANATC (2007-2012), ICOPE (2011)

* Dans le cas des élèves du secondaire dont les parents n'ont pas fait d'études collégiales ou universitaires, le terme EPG n'est pas approprié. À l'exception de ce graphique, l'appellation utilisée dans la suite de ce texte sera celle d'élèves issus de familles sans études supérieures.

Ces proportions portent à croire que les EPG ne constituent pas un groupe sous-représenté aux études supérieures. À ce propos, rappelons que depuis leur création, les établissements du réseau de l'UQ ont contribué massivement à accroître l'accessibilité aux études supérieures dans l'ensemble de la population québécoise, notamment en assurant une bonne couverture du territoire provincial. Cette contribution est d'autant plus vraie à l'égard des populations des trois régions du projet qui présentent des niveaux de scolarisation plus faibles que la moyenne québécoise. En raison de cela, les établissements d'enseignement de ces régions accueillent des proportions plus fortes d'EPG. À titre comparatif, selon les données de l'enquête panaméricaine *National Survey for Student Engagement* (NSSE)[1], la proportion d'EPGU dans l'ensemble des universités québécoises en 2011 était de 45%, ce qui est comparable à la moyenne canadienne (44%). Dans les universités québécoises anglophones, cette proportion se situe à 31%.

En ce sens, la proximité du lieu d'apprentissage est un facteur facilitant l'accès aux études universitaires pour les EPG. En effet, les données de l'enquête ICOPE confirment que les EPG des trois universités du projet proviennent majoritairement des régions où se situent celles-ci. D'autres recherches (Deschenaux et Laflamme, 2007; Frenette, 2002) ont déjà démontré que l'éloignement entre le lieu de résidence et l'établissement d'enseignement représente une contrainte plus lourde sur l'accessibilité à l'université des EPG.

1 Précisons toutefois que la population touchée par NSSE est constituée uniquement d'étudiants au baccalauréat. De plus, cette enquête définit l'EPG comme l'étudiant dont les deux parents n'ont pas de diplôme universitaire (baccalauréat ou plus). Selon cette définition, la proportion d'EPGU dans les établissements universitaires des trois régions concernées est encore plus élevée que celle présentée dans l'enquête ICOPE, elle se situe à 69 %.

Les hommes issus de familles à faible capital scolaire sont moins nombreux que les femmes à poursuivre au collège et à l'université

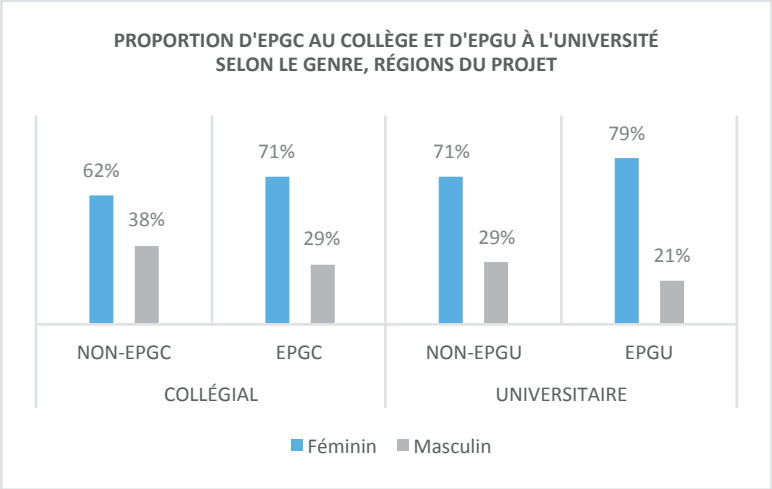

Sources : ANATC (2007-2012), ICOPE (2011)

Indépendamment de leur origine sociale, les femmes sont plus nombreuses à poursuivre des études supérieures. On constate toutefois que l'écart entre les hommes et les femmes est encore plus prononcé chez les EPG, et ce, tant au collège qu'à l'université. Au collège, par exemple, l'écart entre les hommes et les femmes non-EPGC est de 24 points de pourcentage, alors qu'il est de 42 points de pourcentage entre les hommes et les femmes EPGC, soit près du double. D'autres études (Turcotte 2011) ont relevé qu'au regard de l'évolution des taux d'obtention du diplôme en fonction de la scolarité des parents et du genre, les progrès réalisés au cours des 30 dernières années sont nettement plus importants chez les femmes EPG.

Les EPG arrivent plus âgés au collège et à l'université

Au collège comme à l'université, les EPG sont en moyenne plus âgés que ceux issus de familles ayant fréquenté le collège ou l'université. Parmi l'ensemble de la population étudiante québécoise entrant dans un collège francophone, 28 % des EPGC ont 18 ans et plus, comparativement à 16 % pour les autres étudiants. À l'université, au 1er cycle, l'âge moyen des EPGU est de 25 ans, alors qu'il est de 22 ans chez les autres étudiants.

Les EPG ont moins accès au soutien de leurs parents dans la réalisation de leur projet d'études

Une présence moins soutenue pour les travaux scolaires

Au secondaire, 21 % des élèves dont aucun des parents n'a fréquenté le collège ou l'université affirment que leurs parents s'intéressent peu ou pas du tout à leurs travaux scolaires à la maison. Cette proportion est de 10 % chez les élèves dont au moins un parent a fréquenté le collège ou l'université.

Au collège, 5 % des EPGC consultent leurs parents à titre de personne-ressource en cas de problème dans un travail scolaire, alors que cette proportion s'élève à 13 % chez les étudiants dont un des parents a fréquenté le collège.

Une influence moins significative dans le choix du projet d'études

Au collège, 22 % des EPGC affirment que leurs parents ont exercé une influence significative sur le choix de leur programme d'études. Cette proportion s'élève à 30 % chez les étudiants dont un des parents a fréquenté le collège.

À l'université, 7 % des EPGU disent que leur intérêt pour leur programme d'études provient du milieu familial alors que cette proportion s'élève à 11 % chez les étudiants dont un des parents a fréquenté l'université.

Un soutien financier moins présent

Au collège, les EPGC sont moins nombreux à compter sur le soutien financier de leurs parents durant leurs études (64 % des EPGC, contre 77 % des non-EPGC). Ils sont d'ailleurs moins nombreux à habiter chez leurs parents durant leurs études (50 % des EPGC, comparativement à 65 % des non-EPGC).

À l'université, le soutien financier de la famille durant les études est encore moins présent qu'au collège : 35 % des EPGU reçoivent un soutien financier familial, alors que cette réalité touche 56 % des étudiants dont un des parents a fréquenté l'université. Seulement 26 % des EPGU résident avec un membre de leur famille durant leurs études, alors que c'est le cas de 39 % des non-EPGU.

Au secondaire, les élèves issus de familles à faible capital scolaire valorisent moins l'école

Au secondaire, les élèves issus de familles à faible capital scolaire ont une plus forte propension à ne pas aimer l'école, à avoir un sentiment d'appartenance plus faible et à accorder moins d'importance à la réussite scolaire. Parallèlement à cela, ces élèves ont un niveau d'estime de soi plus faible : 22 % d'entre eux ont un faible niveau d'estime de soi, comparativement à 17 % chez les autres élèves. Les proportions sont inversées pour ceux qui présentent un niveau d'estime de soi élevée : 17 % pour les élèves issus de familles sans études supérieures, comparativement à 22 % pour les autres élèves.

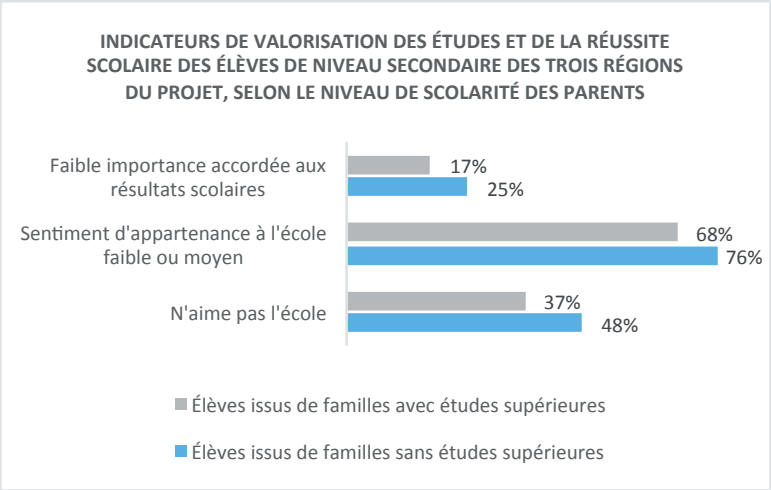

Source : EQSJS (2011)

Au secondaire, 35 % des élèves issus de familles sans études supérieures ont dû composer avec la reprise d'au moins une année scolaire depuis le début de l'école primaire, alors que cette proportion n'est que de 14 % chez les autres élèves

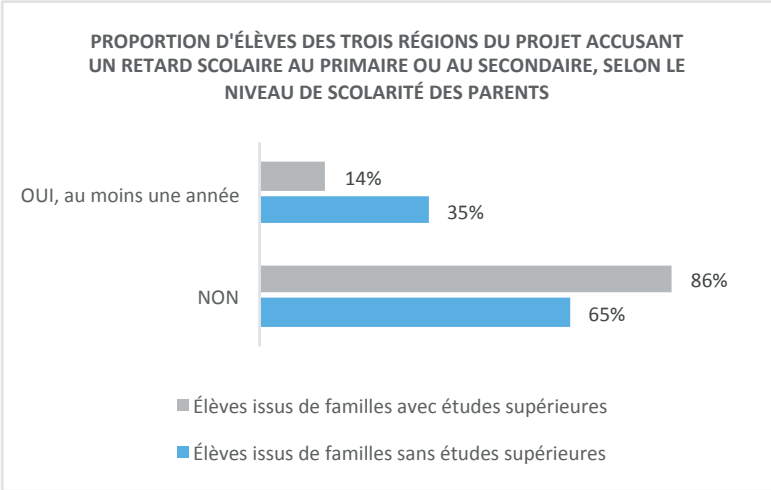

Source : EQSJS (2011)

En plus du risque plus élevé d'accuser un retard scolaire, les élèves issus de familles sans études supérieures ont un rendement plus faible au secondaire en français et en mathématiques. En effet, toujours selon les données de l'EQSJS, il y a deux fois plus d'élèves issus de familles sans études supérieures qui rapportent avoir des résultats inférieurs à 60 % en français (22 %, comparativement à 11 % chez les autres élèves). En mathématiques, un écart de rendement est également présent entre les deux groupes, quoique moins prononcé : il y a respectivement 23 % des élèves issus de familles sans études supérieures qui ont une moyenne inférieure à 60 %, alors que cette proportion est de 14 % chez les autres élèves. Ces résultats concordent avec la perception qu'ont ces élèves de leur niveau de préparation pour entreprendre des études. Au secondaire, 22 % des élèves issus de familles sans études supérieures évaluent leur niveau de préparation en dessous de la moyenne, alors que cette proportion se situe à 13 % pour les autres élèves. Dans le cas de ces derniers, 42 % évaluent leur niveau de préparation au-dessus de la moyenne alors que c'est seulement le cas de 21 % des élèves issus de familles sans études supérieures.

Au secondaire, les élèves issus de familles à faible capital scolaire ont des aspirations plus limitées : 40 % d'entre eux ont pour seul idéal de terminer leur secondaire

En effet, la proportion d'élèves qui veut terminer ses études secondaires sans continuer au collège ni à l'université est de 40 % chez les élèves issus de familles sans études supérieures alors qu'elle n'est que de 15 % pour les autres élèves. Parmi les élèves dont l'un des parents a fait des études collégiales ou universitaires, 83 % veulent accéder à ce niveau d'études, ce qui est significativement plus élevé que les 55 % observés parmi les élèves dont les parents ont un moins fort capital scolaire.

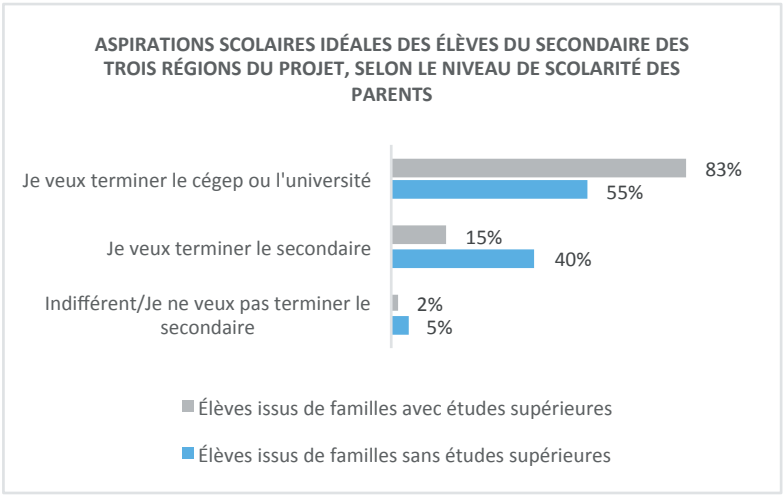

Source : EQSJS (2011)

Au collège, les EPGC sont plus susceptibles de s'inscrire dans un programme terminal et de ne pas vouloir poursuivre à l'université

Les EPGC s'avèrent plus enclins que les non-EPGC à viser un diplôme d'études collégiales ou à être incertains du diplôme qu'ils visent. Les autres étudiants, quant à eux, sont proportionnellement plus nombreux à viser un diplôme universitaire.

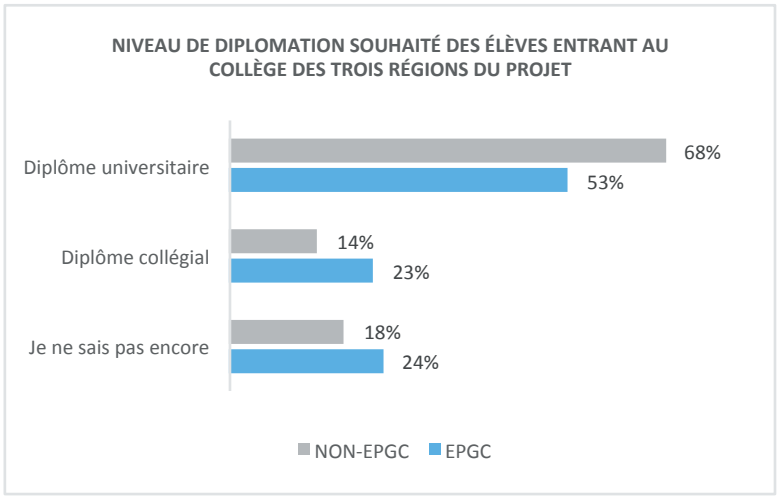

Source : ANATC (2007-2012)

Par ailleurs, les données d'ANATC pour l'ensemble des élèves québécois révèlent qu'au moment de leur admission au collège, 12 % des EPGC n'étaient pas aux études. Cette situation touche seulement 6 % des non-EPGC.

Les EPGC sont plus susceptibles de commencer leurs études collégiales par une session d'accueil et d'intégration

Selon les données d'ANATC, 14% des EPGC entrent au collège par la voie d'une session d'accueil et d'intégration, comparativement à 9% chez les non-EPGC. Connue également sous le nom de session tremplin-DEC, ce cheminement « a pour but de donner à l'étudiant une formation lui permettant d'intégrer ou de compléter un [autre] programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales » (MEESR, 2015). Selon un rapport de recherche dirigé par ÉCOBES, « les recherches menées par Picard et son équipe (2010) révèlent que la moyenne générale au secondaire est plus faible pour les étudiants inscrits à la session d'accueil et d'intégration comparativement aux étudiants admis au sein d'une formation spécifique (préuniversitaire ou technique). Toujours selon ces travaux, les étudiants qui amorcent leurs études collégiales par une session d'accueil et d'intégration sont plus susceptibles que les autres d'avoir fréquenté un centre de formation générale des adultes avant leur entrée au collège. » (Gaudreault, M., Labrosse, J., Tessier, S., Gaudreault, M. M. et N. Arbour, 2014).

Au collège, les EPGC s'inscrivent davantage dans un secteur de formation technique plutôt que préuniversitaire

Au-delà de leur plus forte propension à entrer au collège par la voie d'une session d'accueil et d'intégration, les EPGC sont davantage attirés par les programmes de formation technique : 50% des EPGC s'inscrivent dans un programme du secteur technique, alors que cette proportion est de 40% chez les non-EPGC. Inversement, les programmes préparant aux études universitaires attirent davantage les étudiants dont un des parents a fréquenté le collège ou l'université (51%, comparativement à 37% chez les EPGC).

À leur arrivée au collège, les EPGC accordent un peu moins de temps aux travaux scolaires

Dans l'ensemble, près du tiers des étudiants interrogés par ANATC consacrent entre deux et cinq heures par semaine à l'étude et aux travaux scolaires. En ce qui a trait aux EPGC, 21 % consacrent moins d'une heure par semaine à l'étude et aux travaux scolaires en dehors du temps de classe. Cette proportion est moins élevée pour les étudiants dont les parents ont réalisé des études supérieures (18 %). À l'opposé, 24 % des EPGC consacrent 5 heures ou plus par semaine à leurs travaux scolaires tandis que 30 % des autres étudiants font de même.

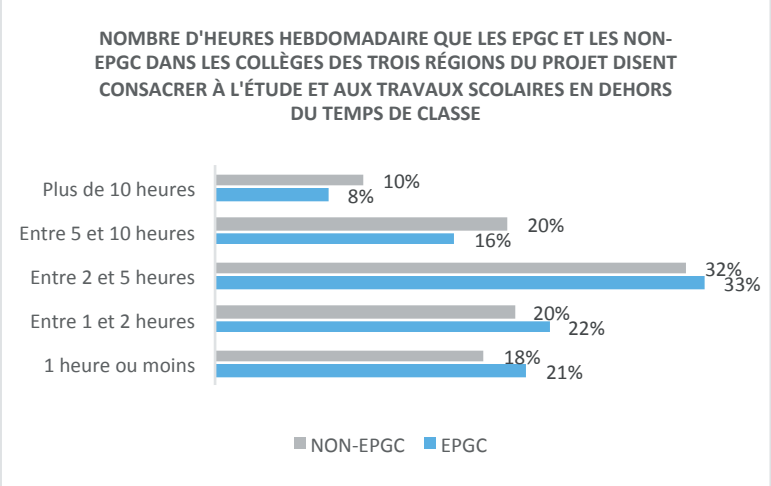

Source : ANATC (2007-2012)

Au collège, les EPGC anticipent avoir davantage besoin de soutien pour réussir leurs études et pour faciliter leur intégration

Selon les données d'ANATC, le principal besoin de soutien anticipé par l'ensemble des étudiants est lié aux méthodes de travail, et ce, tant chez les EPGC que chez les autres étudiants. Les EPGC sont toutefois plus nombreux à anticiper des besoins de soutien pour lire , comprendre et écrire le français, pour s'intégrer au cégep et pour apprendre à mieux gérer leur budget.

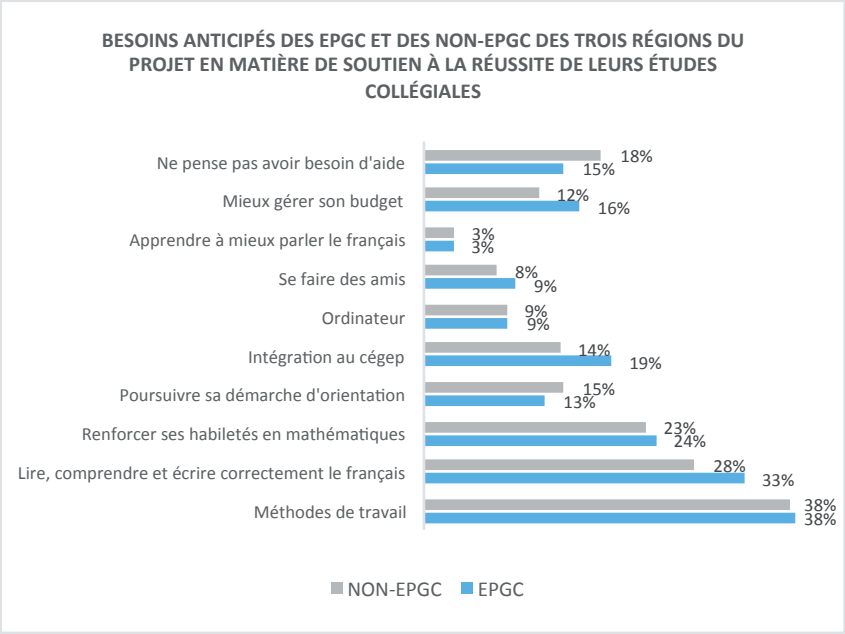

Source : ANATC (2007-2012)

Au collège comme à l'université, les EPG sont plus nombreux à recourir à l'aide financière gouvernementale

Lors de leur entrée au collège, les EPGC sont deux fois plus nombreux à songer faire une demande d'aide financière au programme gouvernemental. À l'université, la proportion d'étudiants qui a recours aux régimes des prêts et bourses du gouvernement est également plus élevée chez les EPGU (37 %) que chez les étudiants dont un parent a fréquenté l'université (29 %).

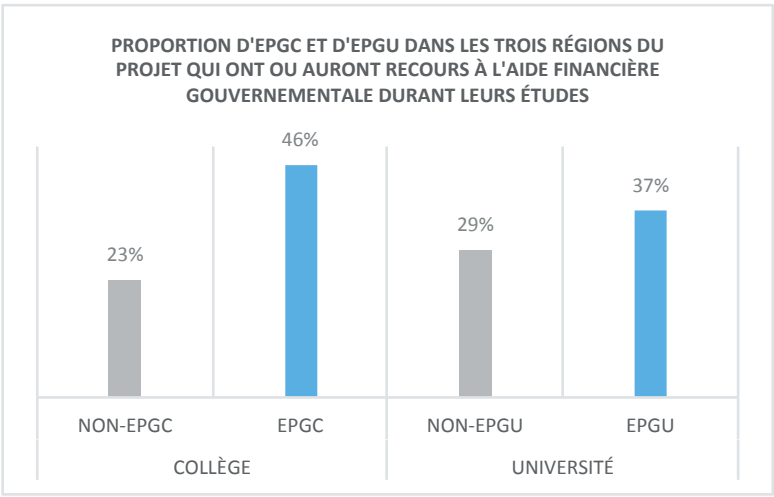

Sources : ANATC (2007-2012), ICOPE (2011)

Notons que ce programme d'aide financière est généralement accessible aux étudiants à temps complet[2]. Or, étant donné que les EPGU s'inscrivent en plus forte proportion dans un régime à temps partiel, plusieurs d'entre eux n'ont pas accès à cette aide financière durant leurs études.

2 À l'université, certains étudiants inscrits à temps partiel peuvent devenir admissibles au Programme au même titre que ceux inscrits à temps plein. Consulter le site du MEESR pour plus d'information : http://www.mesrs.gouv.qc.ca/aide-financiere-aux-etudes/programme-de-prets-et-bourses/.

À l'université, les EPG assument davantage de responsabilités familiales

Les données de l'enquête ICOPE révèlent que 23 % des EPGU assument des responsabilités parentales durant leurs études, alors que cette réalité touche seulement 10 % des non-EPGU. De plus, parmi les étudiants-parents, 70 % des EPGU ont la responsabilité de plusieurs enfants, comparativement à 45 % chez les non-EPGU.

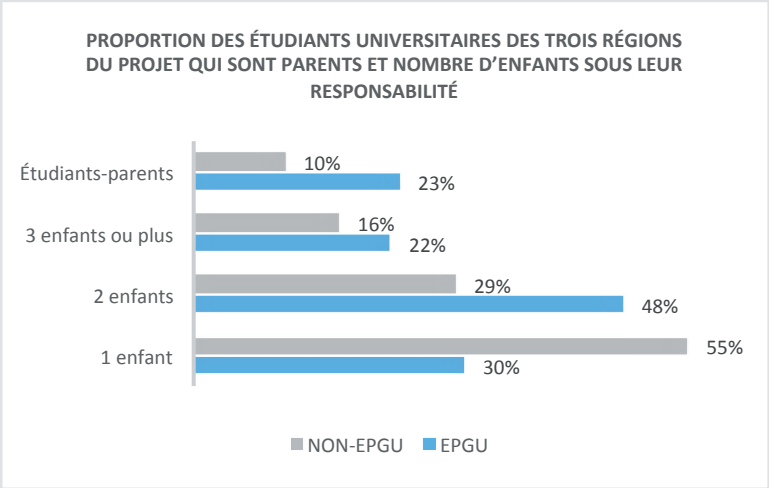

Source : ICOPE (2011)

Les données indiquent également que 22 % des EPGU parents s'occupent seuls de leurs enfants, alors que cette situation touche 13 % des non-EPGU parents.

L'emploi occupe une place importante et significative pour les EPG, et ce, à tous les ordres d'enseignement

Intensité du travail plus marquée

Au secondaire, près d'un élève sur deux occupe un emploi rémunéré durant ses études, et ce, indépendamment de l'origine sociale. Toutefois, les élèves issus de familles sans études supérieures y consacrent un nombre d'heures hebdomadaire plus élevé : 38 % consacrent 11 heures et plus par semaine à leur emploi, alors que cette proportion se situe à 29 % chez les autres élèves.

Au moment de leur entrée au collège, plus de 55 % des étudiants prévoient occuper un emploi rémunéré durant leurs études. Là encore, il n'y a pas d'écart significatif en fonction du niveau de scolarité des parents. Toutefois, parmi les EPGC, 8 % affirment qu'au secondaire, ils étaient déjà entièrement responsables de leur subsistance. Cette proportion est deux fois plus élevée que celle des non-EPGC (4 %).

À leur entrée à l'université, la proportion d'étudiants occupant un emploi est légèrement plus élevée chez les EPGU (73 %) que chez les étudiants dont un des parents a fréquenté l'université (66 %). C'est toutefois au niveau du nombre d'heures hebdomadaire travaillées que l'écart se creuse entre les deux groupes : 46 % des EPGU travaillent 21 heures et plus par semaine durant leurs études, contre 30 % chez les non-EPGU.

L'emploi occupé joue un rôle déterminant dans la définition du projet d'études universitaires

Au moment de leur entrée à l'université, 26 % des EPGU affirment que l'intérêt pour leur programme d'études provient de leur milieu de travail alors que cette réalité touche seulement 18 % des non-EPGU. Ces derniers ont davantage puisé leur inspiration au collège ou auprès de leur famille.

L'enquête ICOPE révèle également que les EPGU sont proportionnellement plus nombreux à entreprendre des études universitaires dans un objectif de perfectionnement professionnel (55 %; 9 points de pourcentage de plus que les non-EPGU), dans le but d'améliorer leurs conditions de vie et/ou de travail (54 %; 11 points de plus que les non-EPGU) ou d'entreprendre une nouvelle carrière (35 %; 8 points de plus que les non-EPGU).

Enfin, parmi les étudiants-travailleurs, 56 % des EPGU établissent un lien entre leur emploi et les études qu'ils entreprennent, ce qui représente 14 points d'écart avec les non-EPGU, dont la proportion se situe à 42 %.

Du secondaire jusqu'à l'université, les EPG sont plus à risque d'interrompre leurs études

Les interruptions d'études, attestant d'un cheminement plus ardu, sont plus fréquentes chez les EPGU. En effet, 27 % d'entre eux ont vécu une interruption d'études, alors que seulement 18 % des non-EPGU ont vécu une telle situation. L'étudiant qui a fait une pause avant son entrée à l'université peut avoir de la difficulté à retrouver son rythme d'études et avoir besoin d'une mise à jour de ses méthodes de travail.

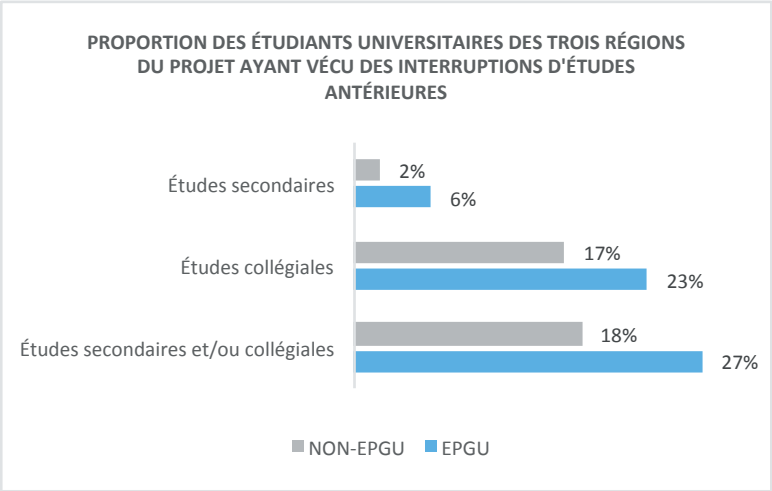

Source : ICOPE (2011)

Les pauses d'études prises par les EPGU sont plus longues que celles des non-EPGU

Parmi les étudiants ayant pris une pause d'études, on observe une plus faible proportion d'EPGU dont la dernière fréquentation scolaire remonte à moins de 6 mois (60 % contre 75 % chez les non-EPGU). À l'inverse, les EPGU sont plus susceptibles que les autres étudiants d'avoir pris une pause d'une durée de 10 ans ou plus (11 % contre 3 % chez les non-EPGU).

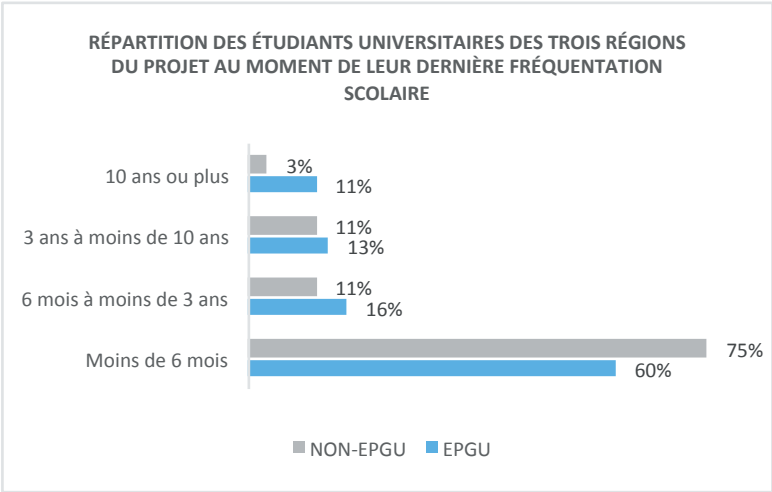

Source : ICOPE (2011)

Ces interruptions sont généralement marquées par une intégration sur le marché du travail. À ce propos, les données de l'enquête ICOPE révèlent que près d'un EPGU sur deux (49 %) a occupé un emploi à temps plein au cours des cinq dernières années ayant précédé ses études universitaires, comparativement à plus d'un sur trois chez les non-EPGU (35 %).

Les EPGU représentent 78 % des étudiants universitaires de 1er cycle admis sur la base de l'expérience antérieure plutôt que sur la base d'un diplôme d'études collégiales

En ce sens, on retrouve deux fois plus d'EPGU qui sont admis à l'université sans diplôme d'études collégiales (15 %) que de non-EPGU (7 %) et lorsque c'est le cas, ils sont moins nombreux à provenir du secteur préuniversitaire que les non-EPGU : 37 % d'EPGU comparativement à plus de la moitié des non-EPGU (54 %).

Par ailleurs, lorsqu'ils entrent à l'université, la cote de rendement au collégial des EPGU est plus faible que celle des non-EPGU : 44 % ont une cote de 24 et moins alors que 33 % des non-EPGU sont dans cette situation. À l'inverse, 36 % de ceux-ci ont une cote de 28 et plus, alors que c'est le cas de seulement 28 % des EPGU.

Arrivés plus tardivement à l'université, les EPGU s'inscrivent davantage dans un programme d'études à temps partiel et de plus courte durée

Les EPGU sont plus enclins à choisir un régime d'études à temps partiel (29 %) que les non-EPGU (17 %). Ils sont également plus nombreux que les non-EPGU à commencer leurs études dans un programme de certificat. Ces programmes de plus courte durée concèdent un diplôme universitaire tout en pouvant s'insérer selon certaines conditions dans un programme de baccalauréat, menant ainsi à un diplôme de grade.

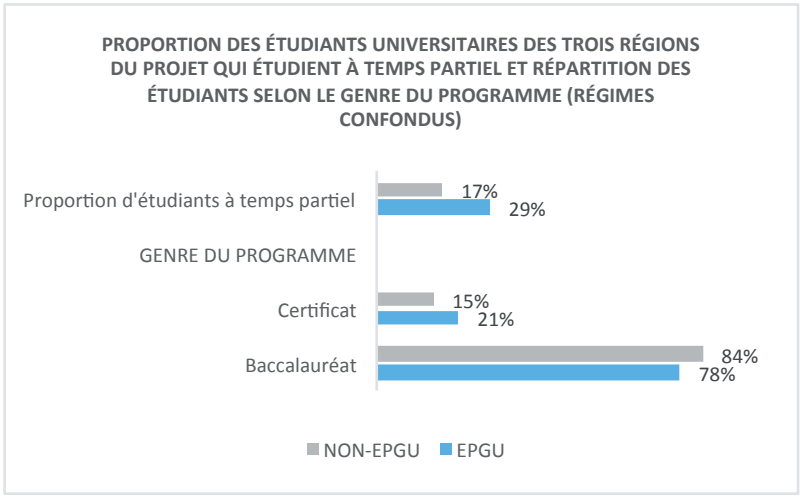

Source : ICOPE (2011)

Les EPGU sont plus présents dans les cheminements DEC-BAC

Bien que les EPGU au 1er cycle soient majoritairement au baccalauréat comme les autres étudiants, les données ICOPE révèlent qu'ils sont un peu plus présents, dans les cheminements DEC-BAC, que dans les programmes réguliers. De fait, dans les universités des trois régions du projet, les EPGU représentent 70 % des étudiants inscrits au cheminement DEC-BAC alors qu'ils représentent 64 % des étudiants inscrits dans les autres baccalauréats. Le cheminement DEC-BAC représente un choix d'études qui permet aux étudiants de viser un diplôme universitaire tout en conservant une porte ouverte sur le marché du travail au terme de leurs études collégiales.

Devant concilier leurs études universitaires avec d'autres responsabilités, les EPGU ont des aspirations scolaires moins élevées

L'enquête ICOPE s'intéresse également aux aspirations scolaires des étudiants. Les étudiants sont questionnés sur le diplôme le plus élevé qu'ils aimeraient obtenir s'ils n'étaient soumis à aucune contrainte (diplôme idéal). Ensuite, en tenant compte de leurs contraintes personnelles (de temps, d'argent, de famille ou de travail), ils doivent spécifier le diplôme le plus élevé qu'ils comptent obtenir (diplôme visé). Pour les trois régions, la répartition des EPGU selon le diplôme idéal n'est pas statistiquement différente de celle des non-EPGU. Dans le meilleur des mondes, un peu moins de 40 % des étudiants aimeraient obtenir un diplôme de 2e cycle et 16 % un diplôme de 3e cycle. Lorsqu'ils tiennent compte de leurs contraintes, les EPGU auront plus tendance à vouloir s'arrêter au certificat et à ne pas poursuivre des études aux cycles supérieurs. Ainsi, le diplôme visé ne sera de 2e cycle que pour 20 % des EPGU et pour 28 % des non-EPGU.

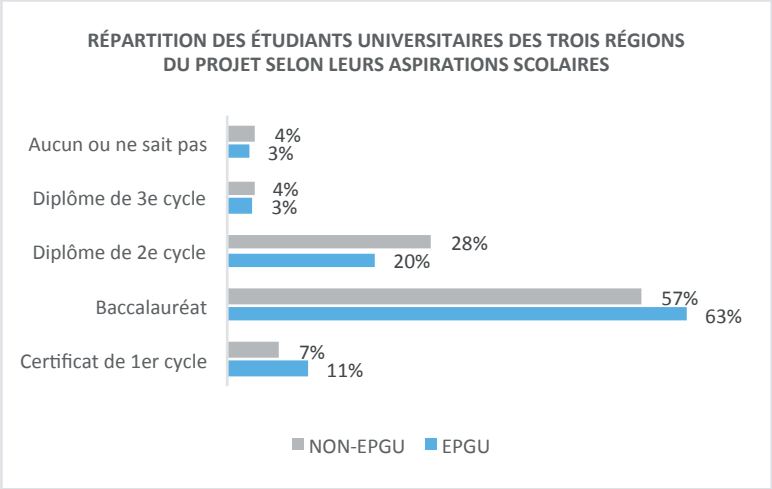

Source : ICOPE (2011)

Au terme de leurs études universitaires, les EPGU ont des taux de diplomation équivalents à ceux des autres étudiants inscrits dans les mêmes programmes

Compte tenu de leur réalité et des conditions dans lesquelles ils réalisent leurs études, les EPGU qui se rendent jusqu'à l'université font preuve d'une grande résilience. Les taux de diplomation des EPGU inscrits dans les trois universités du projet se comparent à ceux de leurs pairs non-EPGU inscrits dans les mêmes programmes.

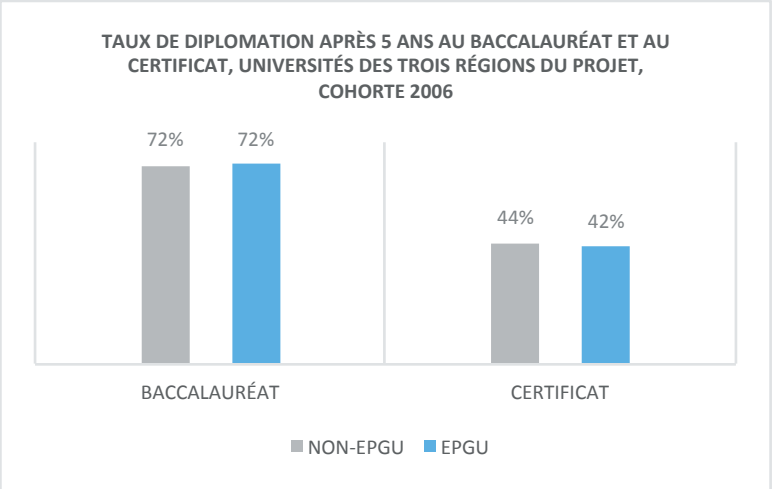

Source : ICOPE (2006)

La propension des EPGU à poursuivre leurs études les placent toutefois dans des conditions plus difficiles que les non-EPGU, augmentant ainsi le risque qu'ils n'obtiennent pas leur diplôme universitaire

Il importe de rappeler que les EPGU sont plus nombreux à suivre des études à temps partiel. Précisons également que dans les trois régions du projet, les EPGU représentent 80 % de la population étudiante inscrite à temps partiel au baccalauréat et 63 % de celle inscrite à temps partiel au certificat. Or, les données du MEESR pour le Québec révèlent que les étudiants inscrits à temps partiel présentent des taux de diplomation considérablement plus bas que ceux des étudiants qui poursuivent des études à temps complet.

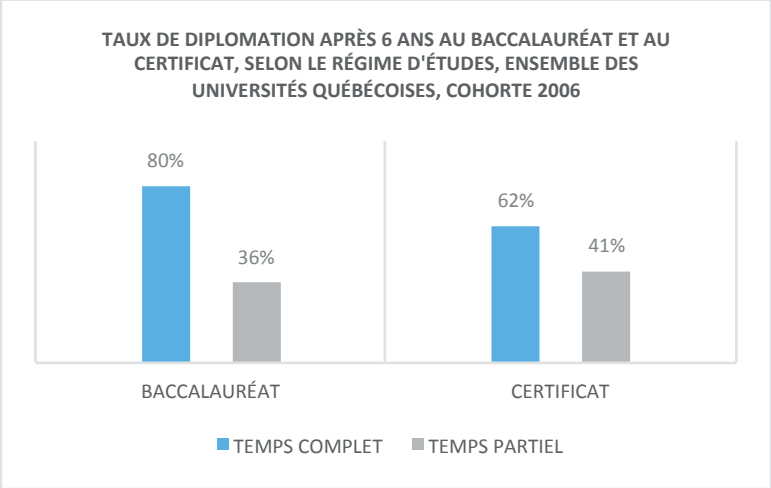

Source : GDEU-MEESR, 2006

En raison de cela, et malgré la résilience dont ils font preuve, les EPGU sont plus susceptibles de ne pas terminer leurs études universitaires avec un diplôme.

CONCLUSION

Les faits saillants présentés dans ce portrait font ressortir la transformation du profil des EPG au fil du parcours scolaire.

Au secondaire, les élèves issus de familles à faible capital scolaire font face à des défis importants sur le plan de la réussite, alors qu'ils ont moins la possibilité de pouvoir s'appuyer sur leurs parents pour stimuler leurs ambitions scolaires et pour réaliser leurs projets d'études. Cette réalité les amène à avoir des aspirations scolaires moins élevées au secondaire et au collège. Étant plus souvent entièrement responsables de leur subsistance, plusieurs d'entre eux se limiteront à compléter des études secondaires ou choisiront de faire une pause pour travailler. Ceux qui continuent au collège sont d'ailleurs plus nombreux à s'inscrire dans un programme terminal qui leur permet de s'insérer plus rapidement sur le marché du travail. À la sortie du collège, les EPG sont aussi plus susceptibles de faire un passage de quelques années sur le marché du travail avant d'entamer un projet d'études universitaires.

Ces interruptions plus nombreuses et plus longues, qui caractérisent l'itinéraire d'études des EPG, reflètent la situation particulière de ces étudiants. Ceux-ci doivent plus souvent définir seuls leur projet d'études et avoir recours à d'autres modèles que celui du milieu familial. Le milieu de travail peut représenter un modèle signifiant pour les EPG. C'est peut-être pourquoi les EPG accordent tant d'importance à leur travail et qu'ils construisent leur projet d'études en conciliation avec celui-ci.

Ce parcours d'études moins linéaire, enrichi d'autres expériences personnelles et professionnelles, fait aussi en sorte qu'au moment de s'inscrire à l'université, les EPG ont un projet d'études bien réfléchi et plus définitif. Dans un rapport de recherche portant sur les déterminants de l'adaptation et de la persévérance des EPG, Bouffard, Grégoire et Vezeau (2012) avancent que l'un des atouts des EPG à l'université réside dans le rapport positif qu'ils entretiennent avec leur projet d'études. Ayant un objectif de formation davantage intégré à leur projet de vie, les EPG y verraient plus de sens, se sentiraient plus en contrôle de le mener à bien et davantage satisfaits de leurs progrès.

Ce portrait confirme l'importance d'intervenir sur le plan de la valorisation des études supérieures le plus tôt possible dans le parcours scolaire. Puisque plusieurs élèves au secondaire ne peuvent s'appuyer sur le modèle familial pour définir leur projet d'études, il apparaît nécessaire de leur donner la chance de s'inspirer d'autres modèles signifiants durant leur parcours. Considérant les conditions d'études plus difficiles des EPG au collège et à l'université, d'autres actions peuvent être mises en place afin de s'assurer que les services de soutien disponibles dans les établissements d'enseignement tiennent compte de leur réalité distincte et qu'ils soient sensibles à leurs besoins.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bastien, Nicolas, Pierre Chenard, Pierre Doray et Benoit Laplante (2013). *L'accès à l'université : le Québec est-il en retard?* (Note de recherche 2013-01), Montréal, Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie, 34 p.

Berger, Joseph, Anne Motte et Andrew Parkin (2009). *Le prix du savoir : l'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada*, 4e édition, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 243 p.

Berger, Joseph, Anne Motte et Andrew Parkin (2007). *Le prix du savoir : l'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada*, 3e édition, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 162 p.

Bouffard, Thérèse, Simon Grégoire et Carole Vezeau (2012). *Déterminants de l'adaptation et la persévérance de l'étudiant de première génération* (Rapport no 2009-PE-130677), Québec, Fonds de recherche société et culture Québec, 20 p.

Deschenaux, Frédéric et Claude Laflamme (2007). « Accessibilité et démocratisation des études au Québec. Au regard de la région d'origine et de la scolarité des parents », Strasbourg, *Actualité de la Recherche en Éducation et en Formation*, 7 p.

Finnie, Ross, Stephen Childs et Andrew Wismer (2011). *Accès à l'éducation postsecondaire : Comparaison entre l'Ontario et d'autres régions*, Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 51 p.

Frenette, Marc (2007). *Pourquoi les jeunes provenant de familles à plus faible revenu sont-ils moins susceptibles de fréquenter l'université? Analyse fondée sur les aptitudes aux études, l'influence des parents et les contraintes financières* (Document de recherche), Ottawa, Statistique Canada, 43 p.

Gaudreault, Marco, Julie Labrosse, Sonia Tessier, Michaël Gaudreault et Nadine Arbour (2014). *L'intégration aux études et l'engagement scolaire des collégiens : enquête menée dans les régions de Lanaudière, de la Mauricie et du Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Jonquière, ÉCOBES – Recherche et transfert, Cégep de Jonquière, 152 p.

Kamanzi, Pierre Canisius, Pierre Doray, Sylvie Bonin, Amélie Groleau et Jake Murdoch (2010). « Les étudiants de première génération dans les universités : l'accès et la persévérance aux études au Canada », *Revue canadienne d'enseignement supérieur*, vol. 40, no 3, p. 1-24.

TURCOTTE, Martin (2011). « Mobilité intergénérationnelle en éducation : l'achèvement d'études universitaires selon le niveau de scolarité des parents », *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, p. 40-47.

Université du Québec (2013). *Parce que le Québec a besoin de tous ses talents. Proposition en vue d'une stratégie nationale de participation aux études supérieures*, Québec, 79 pages.